



Frédéric CIPRIANI, délégué dépt 42

**Rencontre avec Mme Céline BERTHON,  
nouvelle D.C.S.P.**

**Frédéric CIPRIANI, délégué départemental  
ALTERNATIVE POLICE de la LOIRE était présent à la  
réunion du 17 mai 2023 au siège de la D.D.S.P. 42**

**Frédéric CIPRIANI a interpellé Mme BERTHON sur :**

- L'usage des drones, un dossier initié depuis 2021 par notre syndicat
- La réécriture de la note 89 concernant les refus d'obtempérer et les poursuites de véhicules.

**La directrice a répondu en indiquant qu'effectivement, le récent décret du 19 avril 2023 précisait les règles d'utilisation des drones désormais autorisés pour la P.N.**

**Concernant la réécriture de la note 89, elle est en contact à ce sujet avec M. Denis JACOB, secrétaire général de notre syndicat, mais les priorités actuelles de la D.C.S.P. sont orientées vers les évènements sportifs à venir**

Alternative Police LOIRE 42

Tél. 06 10 28 13 71 – [alternativepolicecfdt.42@gmail.com](mailto:alternativepolicecfdt.42@gmail.com)

Bureau zonal AURHA : [alternativepolice.aurha@gmail.com](mailto:alternativepolice.aurha@gmail.com)

[www.alternativepn.fr](http://www.alternativepn.fr)

ST-ETIENNE, le 17 mai 2023

